



PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Préfecture

Direction de la citoyenneté  
et de la légalité

Bureau de la Réglementation Générale,  
des associations et des élections

**ARRETE N° 2394 du 20 SEP. 2018**

portant composition de la Commission d'Établissement des Listes Électorales  
pour l'élection des membres de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne  
scrutin de 2019

**Le Préfet de la Haute-Marne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles R.511-16 et R.511-28 ;

VU le décret n° 2018-640 du 19 juillet 2018 relatif à l'organisation des élections des  
membres des chambres d'agriculture ;

VU l'arrêté du 22 mai 2018 pris en application de l'article R.511-44 du code rural et de la  
pêche maritime et convoquant les électeurs pour l'élection des membres des chambres d'agriculture ;

VU l'instruction technique du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du 27 juillet  
2018 ;

VU les désignations du Conseil Départemental et de la caisse de Mutualité Sociale Agricole  
Sud Champagne ;

VU les propositions de la Direction Départementale des Territoires et de la Chambre  
d'Agriculture ;

VU les propositions des organisations sollicitées ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne,

**ARRÊTE :**

**Article 1 :** La Commission d'établissement des listes électorales pour les élections à la  
Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne est composée comme suit :

**1) Président :** Le Préfet de la Haute-Marne ou son représentant ;

**2) Membres :**

–Monsieur le Directeur Départemental des Territoires ou son représentant ;

–Monsieur Laurent GOUVERNEUR, maire de Montreuil-sur-Blaise désigné par le Conseil  
Départemental ;

–Monsieur Bernard FLAMMARION, représentant la caisse de Mutualité Sociale Agricole  
Sud Champagne ;

### 3) Membres avec voix consultatives :

- Pour l'établissement des listes électorales des électeurs individuels :

- Au titre des exploitants agricoles :

- Monsieur Mickael MASSELOT, représentant la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) ;

- Monsieur Dominique CATHERINET, représentant le Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale de la Haute-Marne ;

- Madame Camille ROUSSELLE, représentant le Syndicat des Jeunes Agriculteurs et Monsieur Steve LAHAYE, son suppléant ;

- Monsieur Yoann LAURENT, représentant la Confédération Paysanne et Monsieur Claude VERNIER, suppléant ;

- Monsieur Dominique MULLER, représentant la Coordination Rurale et Monsieur Frédéric BIGARD, son suppléant ;

- Au titre des salariés agricoles :

- Madame Blandine BONNE DANIEL, représentant la CFTC-AGRI ;

- Monsieur Nicolas PIELTIN, représentant l'UDFO ;

- Monsieur Gérard FEBVRE, représentant la CFE/CGC ;

- Monsieur Hervé GRANGER, représentant la FNAF-CGT et Monsieur André BARDOT son suppléant ;

- Au titre des propriétaires fonciers :

- Madame Sylviane BETTINI, désignée par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne ;

- Pour l'établissement des listes électorales des groupements :

- Monsieur Claude CHATELOT, vice-président de la Caisse régionale du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne ;

- Monsieur David RIPART, président de la fédération des caisses locales de Groupama ;

- Monsieur Marc POULOT, président du groupement des exploitants agricoles du canton de Doulaincourt-Saucourt ;

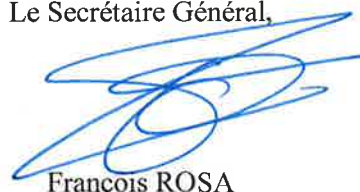
Le secrétariat sera assuré par Madame Gratienne EDME CONIL, représentant la Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne.

**Article 2 :** La commission d'établissement des listes électorales se réunira sur convocation de son président.

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de CHALONS-en-CHAMPAGNE dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification.

**Article 4 :** Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera adressé à chacun des membres de la commission.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,



François ROSA